



Groupe des Ecologistes et  
Républicains

Séance du Conseil Général du 23 janvier 2014  
Rapport sur la situation 2013 en matière de développement durable du  
Département du Gard

**Intervention de Geneviève Blanc**

Quelques mots sur le rapport concernant la situation 2013 du Département du Gard en matière de développement durable.

Nous ne pouvons qu'encourager les initiatives prises dans cet esprit et

- nous saluons les efforts faits par la collectivité notamment dans les domaines de l'agriculture en soutenant le développement de modes de production respectueux de l'environnement,
- nous soutenons l'orientation de nos politiques vers l'éco-mobilité, qui va de pair avec le renforcement de nos services – Centres médico-sociaux (CMS), Personnes âgées-Personnes handicapées (PAPH), Protection maternelle infantile (PMI), Relais assistantes maternelles (RAM), Lieux d'accueil parents-enfants (LAPE) ...- à proximité des gardoises et des gardois. A ce titre-là les relais emplois sont à rajouter à ce rapport : il faut les conserver, voire les renforcer en milieu rural, car ils contribuent à limiter les déplacements et offrent un service indispensable aux personnes et aux territoires.
- nous nous félicitons des dispositifs qui visent à la rénovation énergétique de l'habitat mais aussi des Maisons en partage qui répondent à un besoin d'habiter à proximité des services, dans un habitat adapté, pour rester le plus longtemps autonome.

- nous saluons aussi la volonté de maintenir les espaces agricoles et d'assurer une alimentation de qualité aux gardois et particulièrement dans la restauration collective,

Je suis d'ailleurs impliquée, aux côtés de nos services, pour que les élus locaux, dans le cadre des PLU Gard Durable, reprennent à leur compte les enjeux de développement durable dans leur communes, au travers de leurs projets communaux et dans leurs documents d'urbanisme.

Toutefois, nous ne pouvons pas d'un côté approuver un certain nombre de choses et à la fois en cautionner d'autres qui sont contraires à nos valeurs.

Nous sommes aussi bien évidemment favorables à une meilleure gestion et valorisation des déchets, et c'est pour cela que nous sommes opposés à la construction d'un second incinérateur sur la zone de Nîmes, en pleine terres agricoles, des terres qui représentaient déjà à l'époque des romains, le grenier du Gard, car elles font partie des meilleures du département.

Et nous craignons fort que la création d'un Las Vegas nîmois, au-delà du projet lui-même que nous remettons en question, n'aggrave cette amputation des terres agricoles.

Dans le même ordre d'idée, nous ne cautionnons pas le projet de ZAD golfique et résidentielle de luxe sur la commune de Saint-Hilaire dont l'installation est prévue, elle aussi, sur des terres agricoles.

Ce projet très gourmand en eau est en complète contradiction avec l'affichage politique de développement durable de l'agglomération d'Alès. D'ailleurs, comment peut-on oser parler de développement durable tout en faisant labourer une prairie -reconnue comme zone humide- et dans le même temps, porter plainte contre une plantation de courges destinées aux associations qui dispensent de l'aide alimentaire auprès des familles précaires d'Alès ?

Visiblement, nous n'avons pas la même vision de la maîtrise du foncier que le maire d'Alès et le Conseiller général de Saint-Hilaire. Nous espérons qu'ils reviendront à une meilleure gestion avant qu'il ne soit trop tard pour le territoire ! ou que les électeurs s'occuperont de le leur rappeler !!

Pour finir concernant le Département, dans le contexte économique et financier actuel particulièrement contraint, nous pensons que ce rapport qui présente les actions de la collectivité sur la base de critères de développement durable, devrait constituer la feuille de route de la politique économique et sociale du Département, la grille de critères de tous ses engagements auprès des partenaires.